

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Mécanique et techniques obstétricales			
Code	PAMI3B34SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

En s'assurant de l'obtention du consentement libre et éclairé, la sage-femme décide, en faisant preuve de réflexivité et de responsabilité, d'une conduite à tenir autonome pour les situations physiologiques .

Lors de cette UE , l'étudiante expérimente et analyse les conduites à tenir dans la prise en charge d'une parturiente durant toutes les phases du travail lorsque le fœtus se présente en présentation céphlique et dans l'eutocie (dans les limites de l'exercice de la profession de sage-femme en Belgique).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
 - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
 - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
 - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
 - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
 - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
 - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
 - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
- Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
 - 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
 - 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Mécanique obstétricale

Acquis d'apprentissages

L'étudiant détermine les conduites à tenir et accompagne de manière globale (bio- psycho-sociale) une parturiente durant toutes les phases du travail lorsque le fœtus se présente en sommet fléchi (dans les limites de l'exercice de la profession de sage-femme en Belgique)

L'étudiant accueille un nouveau-né à terme et en bonne santé

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante d'acquérir les compétences théoriques, pratiques, gestuelles nécessaires pour garantir une surveillance du travail, une naissance, une délivrance, un post partum immédiat à la fois sécuritaire tout en respectant les émotions et désirs des parents lors d'une eutocie.

L'étudiant sera capable de :

- Définir, comprendre et expliciter l'entièreté des termes et notions vues au cours (cfr tables de matières)
- Comprendre et expliquer les mesures anatomiques maternelles et fœtales ainsi que les mouvements du bassin.
- Décrypter les recommandations professionnelles et se montrer réflexive face à celles-ci
- Expliquer le mécanisme d'accouchement des présentations du sommet fléchi en antérieur ou postérieur
- Décrire le rôle de la sage-femme en cas de présentation du sommet fléchi

Techniques obstétricales

Acquis d'apprentissages

L'étudiant détermine les conduites à tenir et accompagne de manière globale (bio- psycho-sociale) une parturiente durant toutes les phases du travail lorsque le fœtus se présente en sommet fléchi (dans les limites de l'exercice de la profession de sage-femme en Belgique)

L'étudiant accueille un nouveau-né à terme et en bonne santé

Objectifs spécifiques

Permettre à l'étudiante d'acquérir les compétences théoriques, pratiques, gestuelles nécessaires pour garantir une surveillance du travail, une naissance, une délivrance, un post partum immédiat à la fois sécuritaire tout en respectant les émotions et désirs des parents.

L'étudiant sera capable de :

- Définir, comprendre et expliciter l'entièreté des termes et notions vues au cours (cfr tables de matières)
- Se montrer réflexive face à une situation donnée (anamnèse, partogramme,...) en formulant les différents pronostics pour la mère et l'enfant
- Reconnaître le caractère physiologique d'une situation
- Comprendre par l'anamnèse,... la situation obstétricale de la patiente
- Appliquer et analyser la prise en charge de la patiente sur base du cas clinique proposé.
- Évaluer les interventions posées et proposées
- Créer des pistes d'amélioration à la situation obstétricale
- Décrypter les recommandations professionnelles et se montrer réflexive face à celles-ci.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAMI2B23SF

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI3B34SFA	Mécanique obstétricale y compris physiologie de l'accouchement	12 h / 1 C
PAMI3B34SFB	Techniques obstétricales	18 h / 1 C

Contenu

Mécanique obstétricale

1. Les repères anatomiques maternels

2. Les repères anatomiques foetaux
3. Les temps de l'accouchement
4. L'accouchement pratiqué
5. Les autres présentations céphaliques
6. L'épisiotomie
7. Les déchirures périnéales
8. Les prélèvements de sang de cordon ombilical

Techniques obstétricales

1. L' Admission
2. Le Travail
3. La naissance
4. La délivrance
5. Le nouveau-né
6. Particularités

Démarches d'apprentissage

Investissement professeur/étudiants à échanges

Cours magistral participatif (partir des situations vécues et des représentations des étudiants)

Exercices de raisonnement clinique, partogramme

Projection de vidéos

Formation de groupes pour rédiger un travail écrit sur la thématique du mécanisme d'accouchement selon la position de la présentation

Activités diverses sur "connected" (wiki,...)

Dispositifs d'aide à la réussite

cfr démarches apprentissage

Sources et références

Citation des sources et bibliographie intégrées au power point

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

Notes de cours

Recommandations

Artciles

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral intégrateur.

En cas de non maitrise des critères minimaux d'apprentissage l'examen sera en insuffisance = 2/20

Critères minimaux d'acquisition définis dans les acquis d'apprentissage visés ci dessus.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser ses questions.

La présence est obligatoire aux activités d'apprentissage, en cas d'absence non légitime, un PP sera attribué au Q2 et sera reporté au Q3.

5. Cohérence pédagogique

Un examen intégrateur en juin est nécessaire pour cette UE. La matière vue est en lien avec les activités d'enseignement clinique et sur site, le développement des compétences se repartit donc sur les deux quadrimestres. Les deux AA sont complémentaires et liées, l'évaluation doit donc être rassemblée au sein d'un examen intégrateur.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).